

Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 24 février 2021

C'est un monde où les pare-chocs arrière galopent devant les voitures, un monde où les charrues devancent les tracteurs ou les bœufs, un monde où l'on voudrait écrire la conclusion avant l'introduction. Ce monde, c'est France Télévisions.

Ici, on lance les logiciels avant d'en former les utilisateurs et d'en corriger les bugs, on met à l'antenne de nouveaux créneaux, sans savoir si on est capable de les fabriquer.

La liste est longue, des projets d'ingénieurs ou de technos, assez hors-sol, venus d'en haut, pour lesquels les modalités de déploiement, voire la légitimité même, laissent franchement à désirer.

Après PapyRHus, Concur et bien d'autres illustres logiciels, le déploiement de la nouvelle version de Pléiade E5 et de MonKiosque montre que l'entreprise n'apprend rien de ses erreurs passées et qu'une fois de plus, elle met en service des outils instables, qui, non seulement ne répondent pas aux besoins des salariés mais les contraignent, leur font perdre un temps déjà compté et les exaspèrent.

Il en va de même de la conduite des réformes. Nous aurons l'occasion de parler, dans cette instance, des nombreuses répliques qui continuent à secouer la Fabrique, trois ans après une réorganisation inique, pensée en chambre et imposée à des salariés qui continuent à en souffrir au quotidien.

Nous reparlerons aussi de l'étonnante manière avec laquelle le créneau de 18h30 est mis à l'antenne, en dépit du plus élémentaire bon sens méthodologique et avec les conséquences éditoriales et sociales que l'on connaît.

Il se dégage de tout cela une méchante impression kafkaïenne de pilotage aveugle et sourd, déconnecté des réalités des gens qui font vivre cette entreprise.

Le point commun entre tous ces exemples, c'est le défaut de méthode, le déficit de prise en compte des salariés, voire des finalités gestionnaires qui viennent percuter la raison d'être de notre entreprise, qui est de produire des contenus de qualité en préservant la santé de son personnel afin d'assurer tout simplement sa pérennité.

Pourtant, la méthodologie existe. Encore faut-il que la direction ait la volonté loyale de s'en servir. Rappelons encore une fois l'existence de l'accord QVT de juillet 2017 et de l'accord-cadre sur le projet d'entreprise de mai 2019, qui permettent de construire les projets avec les salariés et leurs représentants, de manière partagée, afin de prendre en compte leur expertise et leurs contraintes. Ceci permet d'entraîner l'adhésion du collectif aux développements de l'entreprise.

A ce stade, à la façon dont les choses sont engagées, nous avons les plus vives inquiétudes sur l'avenir du projet de développement des chaînes régionales à France 3.

Le 24 février 2021